***Semaine des métiers du numérique***

Bagneux,

Le 24 janvier 2022,

—

Communiqué de presse

**L’Agefiph se mobilise pour faire du numérique, un secteur d’opportunités pour l’emploi des personnes en situation de handicap**

**Alors que s’ouvrira prochainement la Semaine des métiers du numérique organisée par Pôle Emploi du 24 au 28 janvier 2022, l’Agefiph rappelle que les 200 000 postes à pourvoir d’ici 2025 dans ce secteur en tension sont autant d’opportunités d’emploi pour les personnes en situation de handicap.**

**Afin qu’elles puissent s’en saisir mais aussi pour inviter les employeurs à compter davantage sur leurs compétences, elle a mis en place plusieurs initiatives innovantes et de nombreuses collaborations avec des acteurs du numérique reconnus, au niveau national et sur les territoires.**

**Acteurs de l’orientation, de la formation, de l’accompagnement, de l’entreprise ou de la recherche, ils constituent un réseau de partenaires engagés pour promouvoir l’inclusion des personnes en situation de handicap dans les métiers du numérique.**

**La Semaine des métiers du numérique est ainsi l’occasion pour l’Agefiph de mettre en visibilité, avec son réseau de partenaires, plusieurs initiatives prometteuses et déployées sur l’ensemble du territoire :**

* **La mobilisation de l’intelligence artificielle** pour prototyper un jeu avec le CGI et le CNRS permettant de repérer le potentiel d’une personne en situation de handicap à s’orienter vers un métier du numérique et susciter chez elle l’envie de se former (disponible bientôt) ;
* **Le développement d’un consortium inédit pour détecter des talents**, les accompagner et les former aux métiers du numérique, à travers l’expérimentation THalent Digital qui ambitionne d’orienter 500 demandeurs d’emploi en situation de handicap vers les métiers du numérique d’ici 2023 ;
* **Un tour de France de sensibilisation aux métiers du numérique**, avec le programme DéClics Numériques qui vise à accompagner 10 000 personnes dont 16% en situation de handicap ;
* **L’expérimentation d’un diagnostic numérique et handicap** au service des directions des services informatiques pour d’y renforcer l’emploi de personnes en situation et les collaborations opérationnelles avec le secteur adapté et protégé.

**Pour un secteur du numérique inclusif**

A l’heure de la digitalisation, **trouver des collaborateurs qualifiés est un enjeu majeur pour les employeurs du numérique** qui peinent à recruter des profils spécialisés dans de nombreux métiers (programmation, technologies du numérique, gestion des données et de l’information, cybersécurité, intelligence artificielle, etc.).

Dans ce contexte et pour **répondre à leurs objectifs de recrutement**, la stratégie de l’Agefiph vise à **accroître la place des talents en situation de handicap dans ces métiers**, grâce à un meilleur « *sourcing »* des profils, des formations adaptées, un accompagnement et un recrutement plus efficace.

**Pour Christophe Roth, Président de l’Agefiph** :

*« Le secteur du numérique offre de nombreuses opportunités d’emploi pour les personnes en situation de handicap ainsi que de vastes possibilités en matière d’accès à l’information et d’échanges. Il est impératif de veiller à l'accessibilité des nouvelles technologies en développement afin qu'elles soient inclusives et ne suscitent pas de nouvelles discriminations.*

***Le numérique est au cœur de notre quotidien et l’Agefiph au rendez-vous pour défendre l’accessibilité pour tous, pour innover !***

*Les enjeux socio-économiques, technologiques, politiques et humains soulevés par le numérique, l’information et la communication obligent l’Agefiph à s’adapter et proposer une compensation au juste niveau pour les salariés en situation de handicap. C’est pourquoi, elle s’engage sur ces enjeux et œuvre pour que la révolution numérique se fasse au bénéfice de tous. Aucun recul ne pourra être acceptable ! »*

**Focus sur trois projets phares :**

* **Le programme « THalent Digital »**

Porté par l’Agefiph, ce projet lauréat de la 3ème vague du Plan d’investissement dans les compétences, financé par la Banque des territoires et le Ministère du travail, de l’emploi et de l’inclusion est **né d’une alliance entre Simplon, WebForce 3, APF France handicap, l’Opco Atlas et le cabinet Amnyos.** L’Opco Akto a également rejoint cette dynamique. Déployé sur l’ensemble des territoires, avec l’appui de Pôle Emploi, des Cap Emploi et des missions locales, [**THalent Digital**](https://www.thalent-digital.fr/) **développe la formation, l’accompagnement et l’emploi des personnes en situation de handicap dans les métiers du numérique.** Dans une première phase, 500 personnes seront ainsi accompagnées et formées pour viser par la suite un accès massif à l’emploi dans ce secteur.

* **Le programme « DéClics Numérique »**

Initié par l’association Diversidays, [DéClics Numériques](https://declics-numeriques.com/) informe, sensibilise et accompagne des personnes dans **leur projet de reconversion ou d’insertion vers les métiers du numérique**. Depuis 2021, le partenariat entre l’Agefiph et Diversidays a pour objectif de **lutter contre les inégalités dans le secteur pour répondre aux besoins des demandeurs en situation de handicap**, encore sous-représentés dans la Tech.

* **Le « Diagnostic numérique handicap »**

Conçu pour **les Directions des services informatiques (DSI) des entreprises** et réalisé par des experts métier, le [Diagnostic numérique](https://www.agefiph.fr/aides-handicap/diagnostic-numerique-handicap) conçu par l’Agefiph et ses partenaires a pour objectif de répondre à leurs besoins croissants de compétences. Cette démarche permet de **faire émerger des opportunités de recours à des personnes handicapées** (en direct ou via la sous-traitance), identifier des actions sur mesure pour **développer leur emploi dans le numérique**, développer des **collaborations avec le secteur adapté** et **acculturer les équipes** à la prise en compte de la diversité et du handicap.

*Découvrez* [*le témoignage vidéo d'entreprises*](https://www.youtube.com/watch?v=B5FrNPc84qs) *ayant eu recours au Diagnostic handicap numérique de l'Agefiph.*

**Pour en savoir plus sur l’emploi et le handicap dans le numérique, et sur l’ensemble des actions et des programmes mis en place et soutenus par l’Agefiph, vous pouvez consulter :**

* Sa nouvelle publication [***« Le numérique, un secteur d'opportunités pour les personnes en situation de handicap »***](https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2022-01/Agefiph_Etude_EmploiEtNumerique_21janvier2022.pdf)
* Les pages web dédiées suivantes :
	+ <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/et-pourquoi-pas-un-emploi-dans-le-secteur-du-numerique>
	+ <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/pour-vos-projets-numeriques-conciliez-inclusion-et-competences>

**A PROPOS DE L'AGEFIPH**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

**Plus d'informations sur** [**www.agefiph.fr**](http://www.agefiph.fr) **/ suivez l’Agefiph sur Twitter @Agefiph\_**

**CONTACTS PRESSE AGEFIPH**

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofoletti / g-cristofoletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96